

LE CHAMP-DES-MARTYRS D'AVRILLÉ

2- Le sanctuaire, les miracles, les pèlerinages

- *La ferveur populaire dès les premières heures* • *Des persécutions providentielles*
- *Des guérisons miraculeuses* • *Deux carmagnoles et une cordelette retrouvées*
- *Sous la menace de l'État... puis du diocèse*

Dans son livre, *Le premier hôpital des filles de la Charité*, qui va nous inspirer pour les deux premières parties de cet article, Lucien Misermont émet l'hypothèse que les pèlerins vinrent au Champ-des-Martyrs dès la fin des fusillades alors même que la dernière fosse n'était pas encore recouverte ! D'ailleurs, le jour-même du martyr des deux sœurs, eut lieu une belle manifestation de piété. Odile perdit son chapelet. Quand elle se pencha pour le ramasser, en s'appuyant sur une pierre, elle eut la main écrasée d'un coup de crosse par un soldat. Une femme pieuse, qui fut témoin de cette infamie, ramassa le précieux chapelet, le porta aux religieuses de l'hôpital qui le conservèrent avec dévotion, comme une relique, sous une cloche transparente. Dès que la Terreur cessa, fin 1794, des personnes isolées vinrent prier sur la sépulture d'un parent, d'un voisin, d'un ami, d'un compagnon de captivité. Peu à peu, durant les deux années qui suivirent, les pèlerinages s'intensifièrent. Mais bien vite, les autorités eurent vent de cette affaire...

1- Le pèlerinage persécuté en 1796

Brimades, poursuites, arrestations

Le 6 juin, Monnier, commissaire départemental, informait son collègue municipal Le Peudry de l'existence de rassemblements dans le champ qui avait servi de sépulture aux condamnés. Il lui demanda de chasser la foule. Après enquête, Le Peudry écrivit à Monnier le 15 juin, lui signifiant qu'il allait intervenir pour *dénicher ces fanatiques*.

Le même jour, le Conseil municipal d'Angers décréta qu'il fallait disperser la manifestation. Il diligenta à cet effet le commandant Boquet avec une troupe de 60 soldats ! Par la suite, ces expéditions se renouvelèrent deux fois par jour. Le Peudry, accompagné de quatre commissaires, se rendit sur place. Les commissaires saisirent tout ce qu'ils trouvèrent, afin que rien ne distingue les tombes. Ils interrogèrent le propriétaire du champ, le citoyen Vallois.

Le ministre de la Police générale à Paris, alerté par le député Talot, intervint pour stimuler le zèle des commissaires. Le Peudry se tourna vers le juge de paix Gouin, afin d'obtenir des mandats d'amener, dans le but de procéder à des arrestations. Un enfant de 16 ans, Pierre Dumas, fut arrêté par la police, le 19 juin, alors qu'il espionnait les soldats pour le compte des pèlerins. Il fut interrogé par le juge de paix Myonnet et trahit l'identité de prêtres qui furent poursuivis. Enfin, une femme courageuse, Agathe Courtillé, fut

elle aussi arrêtée. Interrogée le 22 juillet par le directeur du jury Desvaux, elle confessa hautement sa foi. Prudente, elle ne révéla aucun nom.

Le 25 juillet, Monnier annonça au ministre que tout était fini... Mais dès le 29 novembre, Le Peudry avoua à Monnier : *Je vous prévient que le Champ dit des Martyrs veut reprendre*. Il a repris, et il dure encore !

La ferveur des pèlerinages spontanés

Cette persécution fut providentielle. En effet, dans les rapports administratifs, la renommée de sainteté des martyrs fut établie par écrit, fermement et d'une manière indiscutable, par les ennemis de la religion eux-mêmes ! Écoutons Monnier qui décrit ainsi « un nouveau genre de fanatisme » : *On parle de martyrs, on se prosterne sur les fosses*. Puis Le Peudry : *Depuis quelque temps, le rassemblement devient conséquent et a lieu les dimanches et fêtes. Hier, 12 juin, il était au moins de 250 personnes. On y fait des prières, des aspersions d'eau bénite et on y chante des cantiques*.

Voici la liste des objets trouvés sur place, établie par le Conseil municipal : une croix, un crucifix, un chapelet, de l'eau bénite, des fleurs sur les tombes, une invitation pressante à prier pour une âme au désespoir, sans doute pour un bourreau converti. Le Peudry précise qu'il a trouvé un billet ainsi rédigé : *Je prie les bons catholiques de prier Dieu pour notre conversion, et pour notre guérison de prier les saints martyrs*.

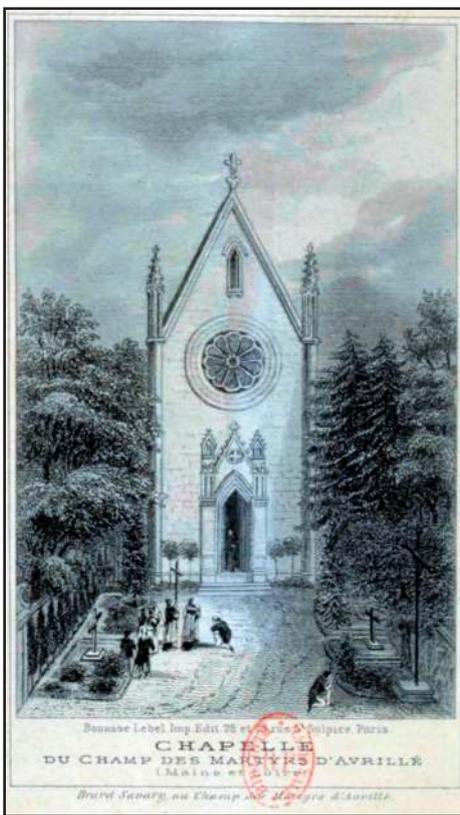
Quant au citoyen Vallois, il révéla ceci concernant l'attroupement : *Dimanche dernier, il fut très conséquent et montait au moins à 400 personnes ; sur les 10 h du matin, une procession composée d'environ 80 personnes, venant de la commune de Pruniers, chantait des hymnes*.

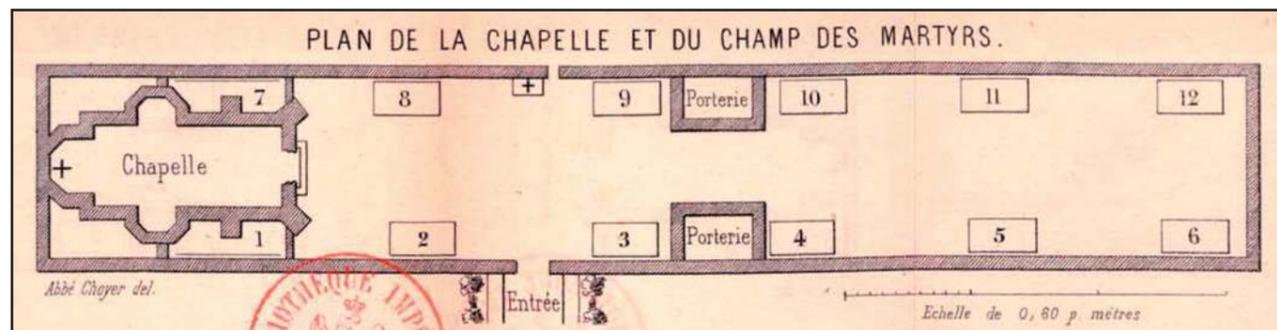
Pierre Dumas avoua : *Des prêtres sont allés au Champ-des-Martyrs, tels que ceux de Saint-Clément. Le prêtre de la Meignanaye y dit la messe, il prêcha*.

Enfin, voici les réponses d'Agathe Courtillé : *Les processions étaient pour demander la paix et la religion, et non pas pour fanatiser le peuple contre le gouvernement*. Elle y a participé, le 24 prairial, il y avait en ce jour environ 500 personnes occupées à prier Dieu.

Des miracles dès la première heure... et plus tard !

Là encore, les persécuteurs nous viennent en aide. Écoutons encore une fois Monnier : *On parle de miracles*. Le Peudry certifie : *On y publie des miracles, tels qu'un homme qui vient de recouvrer la vue, un boiteux marchant droit*. Et de su-





renchérir: *On publie hautement les miracles qui s'opèrent dans le Champ-des-Martyrs.*

Il écrit au député Talot, le 20 juin : *Je te dirai à présent pour nouvelle qu'il s'opère des miracles à Angers, dans l'endroit où il a été fusillé tant de monde.*

Le ministre de la police lui-même nous renseigne : *On m'ajoute même que ces fanatiques poussent les choses au point de répandre qu'il s'opère des miracles en ce lieu, dans lequel ils avaient planté des croix.*

M. l'Abbé Gruget cite déjà le cas d'un enfant muet qui a commencé à parler quand ses parents l'ont recommandé aux martyrs.

Yves Daoudal, dans son livre *Guillaume Repin et ses 98 compagnons*, raconte un miracle qui nous est connu grâce à une enquête ordonnée par Mgr Montault en 1816 et menée à bien par le curé d'Avrillé qui établit le procès-verbal le 25 juillet. Il s'agissait de la guérison de Françoise Beauchêne, qui se remit à marcher alors qu'elle était complètement paralysée depuis 5 ans. Elle se confessa, communia, se fit transporter au Champ-des-Martyrs, pria et se releva !

Voici un témoignage de 1882, exposé dans la sacristie de la chapelle : à 12 ans, Louise ressentit dans une jambe un mal tel que le médecin décréta l'amputation. Elle invoqua les martyrs d'Avrillé, et son mal cessa aussitôt.

Lucien Misermont nous informe que *dans les archives du Champ-des-Martyrs, les registres des grâces, faveurs, miracles relatent une certaine de cas dont plusieurs paraissent vraiment extraordinaires.*

2 - Le pèlerinage reconnu : 1816-1905

Mgr Montault des Isles et l'acquisition du terrain : 1816-1819

Nommé en 1802, l'évêque d'Angers ne pouvait guère avancer sur l'affaire du Champ-des-Martyrs : ancien évêque jureur de la Vienne, il lui fallut d'abord apprivoiser ses fidèles. Il le fit par ses grandes qualités.

Il regarda avec bienveillance les pèlerinages qui avaient redoublé à la faveur de la paix religieuse, fruit du concordat



de 1801. Citons de nouveau Yves Daoudal : *Chaque année, l'abbé Gruget emmène ses paroissiens au Champ-des-Martyrs et raconte ce qu'il sait des victimes. Une croix se dresse de nouveau au milieu des sépultures, et les fidèles la couvrent d'ex-voto.*

En 1816, les propriétaires, M. et Mme Landais, firent don du terrain à la fabrique d'Avrillé. En 1817, Louis XVIII autorisa la donation. D'après le dépliant de la paroisse Saint-Gilles, la simple croix des premiers temps est remplacée par une autre dont le piédestal en maçonnerie est couvert d'une pierre d'autel. La messe peut être célébrée en plein air.

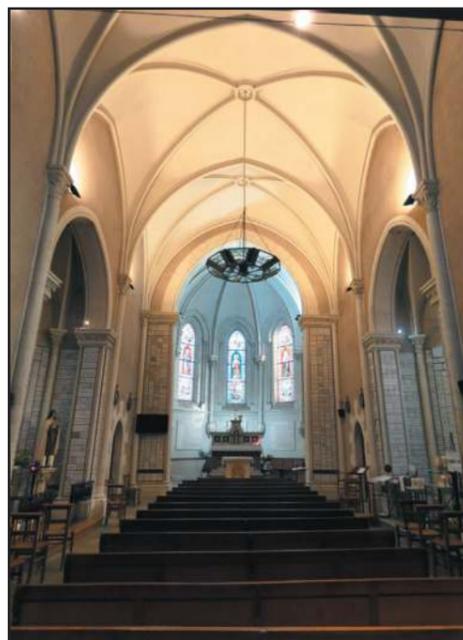
Mgr Montault demanda en 1816 à M. l'Abbé Gruget d'établir l'histoire du Champ-des-Martyrs, fit clôturer le terrain en 1817 et lança une souscription pour la construction d'une chapelle. Mais le ministre de l'Intérieur, M. Lainé, mit fin à ce projet par une lettre du 6 mars 1818. Il reprit les mêmes arguments qui furent avancés en 1796 pour persécuter le pèlerinage, à savoir la crainte de rallumer les guerres civiles ! Mgr Montault, surpris et peiné, répondit par des paroles très profondes, empreintes d'esprit chrétien, le 17 mars 1818. En 1819, il fit ouvrir, avec l'accord des propriétaires, une allée très large pour faciliter aux fidèles l'accès au Champ-des-Martyrs depuis le chemin de La Meignanne.

Mgr Angebault et la construction de la chapelle : 1844-1868

Nommé en 1842, Mgr Angebault reprit le projet de chapelle en 1844. Le coût total fut de 30 000 francs (*Archives de l'Évêché*). Selon Job de Roince (*Mémorial des Martyrs d'Avrillé*), le curé d'Avrillé, l'abbé Boreau de Roince, finança en 1847 la moitié de la somme. Mais d'après le dépliant de la paroisse Saint-Gilles, ce serait Louis de Farcy le principal donateur. Ce dernier demanda que la chapelle fut dédiée à saint Louis, son saint patron. Les travaux purent débuter en 1851, autorisés par Bonaparte, lequel cherchait à se concilier les catholiques. En 1852, l'évêque vint bénir l'ouvrage devant une foule nombreuse. Dans le procès-verbal, Mgr Angebault qualifia avec raison le monument d'élégante chapelle.

D'après Godard-Faultrier, qui publia *Les Martyrs d'Avrillé* la même année, il fallut d'abord écarter 3 études de mauvais goût, avant de trouver un architecte, M. Tendron, dont le talent et les soins minutieux permirent de s'arrêter sur un projet définitif : *Cette chapelle, dont l'ensemble et les détails appartiennent à l'architecture du XIII^e siècle, si pure et si chrétienne, est établie sur de très bonnes proportions.*

Lucien Misermont, pour que la béatification des Martyrs d'Avrillé ne soit pas empêchée, précise que *la chapelle n'est pas dédiée aux victimes, leur martyre n'étant pas encore reconnu*



par l'Église et il n'est jamais venu dans la pensée de personne d'en faire un moyen de culte public pour des serviteurs de Dieu, non encore placés sur les autels.

Enfin, un détail bouleversant : en 1868, Mgr Darboy, archevêque de Paris, donna à la chapelle une relique de saint Louis. Or il devait justement mourir martyr lui aussi en 1871 ! (Yves Daoudal.)

L'abbé Choyer et les fouilles : 1864-1867

Lucien Misermont révèle que la chapelle fit oublier les fosses : elles se couvrirent de servitudes, hangars, arbres fruitiers, potagers ! En 1864, l'abbé Choyer décida de pratiquer des fouilles pour localiser les ossements.

Muni d'une barre de fer, il repéra une fosse, au bord de laquelle il put enfoncer son outil à 1,50 m. Il demanda au portier de creuser un trou en dehors de la fosse. À 1,30 m, apparut un fémur d'homme. Le lendemain, l'ouvrier poursuivit la tranchée pour déterminer la largeur de la fosse. Impossible d'en mesurer la longueur : une servitude couvrait l'extrémité. Les cadavres étaient transformés en fin terreau, ce qui permit de bien distinguer l'emplacement de la sépulture. Dans ce terreau, au milieu des ossements, il retrouva une balle.

En 1867, le curé M. Ménard, son vicaire M. Besson et l'abbé Choyer poursuivirent les investigations. Le 27 mai, dès 9 heures, nos enquêteurs découvrirent les ossements. Les fosses mesurent 5 m sur 2,50 m. Elles sont alignées, car les fossoyeurs suivaient les sillons du champ, et disposées en regard, mais pas toujours de manière symétrique. Dix fosses furent identifiées hors de la chapelle. Mais les propriétaires n'ont pas donné de terrain vide. Or l'étendue de la chapelle permet de loger encore quatre fosses supplémentaires. C'est pourquoi l'abbé Choyer parvint à la conclusion qu'il devait exister au total quatorze fosses. Or un rapport du citoyen Chevreul, du 24 juin 1794, certifie que chaque fosse contient au plus 200 brigands, ce qui donne un maximum de 2800 victimes.

Enfin, on fit une découverte bien émouvante : deux carmagnoles de Vendéens, dont les manches étaient encore reliées par la corde qui avait servi à attacher les victimes deux à deux !

Constructions, innovations, loi de séparation : 1876-1905

Au XIX^e siècle, chaque évêque d'Angers mit un point d'honneur à laisser le Champ-des-Martyrs plus beau et plus glorieux qu'il ne l'avait trouvé.

En 1876, Mgr Freppel institua un aumônier. En 1877, il fit ériger la chapelle en *chapelle de secours*, par un décret du Président de la République. En 1879-1880, il fit construire une habitation pour l'aumônier. En 1884, le Christ de Bouchardon, offert par M. de Farcy, fut fixé sur le bois de la croix qui, par la même occasion, quitta le milieu du Champ-des-Martyrs pour rejoindre le fond de l'enclos. En 1894, le chœur, trop réduit, fut remplacé par le chœur actuel, lequel, construit dans le style ogival le plus pur, caractéristique du gothique du XIII^e siècle, s'harmonise parfaitement avec le reste de l'édifice.

En 1897, Mgr Louis Baron demanda aux Religieuses de Saint-Charles d'Angers d'envoyer des sœurs vivre sur le site.

Elles assuraient une présence permanente, accueillèrent, guidaient, écoutaient les visiteurs, et entretenaient la chapelle et l'enclos (dépliant de la paroisse Saint-Gilles).

En 1898, M. Grellier, vicaire général, bénit un abri pour les pèlerins. En 1900, Mgr Rumeau décida que l'aumônier du Champ-des-Martyrs consacrerait toute la journée des dimanches et des fêtes au service de la chapelle et des pèlerins.



Enfin, en 1905, quand les Chambres françaises votèrent la loi de séparation de l'Église et de l'État, on eut un moment de crainte pour le Champ-des-Martyrs ; *n'allait-il pas être confisqué et profané ? Très heureusement, des descendants directs du premier donateur, M. Landais, existaient encore : ils réclamèrent le bien de leur famille et les pèlerinages continuèrent comme par le passé* (Lucien Misermont).

3 - Pastorale du pèlerinage aux XX^e et XXI^e siècles

Mgr Caprara, Mgr Rumeau, et le procès de béatification : 1893-1982

D'après Yves Daoudal, les fêtes du centenaire, en 1894, ayant réuni des foules considérables, il devint clair pour Mgr Rumeau, évêque d'Angers depuis 1898, que le peuple chrétien continuait, cent ans après les massacres, de réclamer la glorification de ses martyrs. Mais le même auteur dévoile un événement providentiel qui déclencha l'ouverture du procès diocésain...

En 1893, Mgr Caprara, « avocat du diable », voulut visiter la maison mère du Bon-Pasteur à Angers. Or le prêtre qui l'accompagnait était un pèlerin du Champ-des-Martyrs. Il lui raconta les fusillades et lui proposa une visite de l'enclos. Mgr Caprara accepta et fut très surpris de l'ampleur de la dévotion populaire. Il posa beaucoup de questions à son guide et le chargea d'écrire au curé d'Avrillé pour l'informer que lui, « avocat du diable », souhaitait voir la cause introduite à Rome ! Et il pensait qu'elle aboutirait.

En 1905, Mgr Rumeau lança le procès diocésain qui se termina en 1919. À la Sacrée Congrégation des rites, à Rome, le procès informatif commença en 1921 et s'acheva en 1935. De 1959 à 1969, la section historique examina et compléta les informations, et posa trois questions aux consultants : *Ces documents sont-ils dignes de foi ? Le véritable motif de la condamnation était-il religieux ? Les victimes ont-elles été considérées comme des martyrs depuis leur mort ?*

Les consultants, les cardinaux et le pape ayant répondu oui à ces 3 questions, Guillaume Repin et ses 98 compagnons furent béatifiés à Rome par Jean-Paul II le 19 février 1982. Ainsi, l'Église d'Angers se trouva tout à coup honorée de cent martyrs (avec le bienheureux Noël Pinot), elle qui n'en avait pas eu aux temps de sa fondation.

Mgr Mazerat, Mgr Orchamp et le combat de l'ADMA : 1973-1979

Pour cette affaire, nous nous sommes inspiré du chapitre XIII du *Mémorial des Martyrs d'Avrillé* de Job de Roince.

Mgr Mazerat fut évêque d'Angers de 1961 à 1974. À la fin de son épiscopat, la décision fut prise de fermer l'enclos et de détruire la chapelle Saint-Louis qui menaçait ruine : le diocèse prétendait ne pas avoir les fonds pour la réparer. Déjà les reliques avaient disparu. Les vitraux avaient été descellés, ainsi que les tableaux avec les noms des martyrs. L'indignation des fidèles devint si grande que l'*Association pour la Sauvegarde de la Chapelle Saint-Louis du Champ-des-Martyrs d'Avrillé* fut constituée. Le Président, le marquis d'Angosse-Mieulle, annonça qu'il avait réuni la somme nécessaire pour restaurer la chapelle. L'association demandait aussi que les vitraux et les tableaux soient remis en place. Quant aux vitraux, des jeunes les avaient dérobés, avec la promesse de les restituer, mais à condition que la chapelle soit de nouveau ouverte au public. A la suite d'une imprudence, l'association dut cesser son activité.

L'*Association des Descendants des Martyrs d'Avrillé* (ADMA) prit le relais. Son président, le colonel Turpault, était de la postérité de la bienheureuse Perrine Turpault, fusillée le 16 avril 1794. Mgr Orchamp avait succédé à Mgr Mazerat, mais il continua la même politique. L'ADMA porta plainte. En février 1977, le juge des référés se déclarait incompétent. Mais le 3 mai 1977, le tribunal de Grande Instance décida que le diocèse devait ouvrir l'enclos, resceller les vitraux et les plaques, et autoriser la restauration de la chapelle. Mgr Orchamp fit appel. Le 7 mars 1979, la Cour d'Appel d'Angers confirma le jugement du tribunal.

Le lieu du souvenir aujourd'hui

Entrons dans la chapelle Saint-Louis. Admirez les vitraux du chœur, chefs-d'œuvre de Jean Clamens. Ils représentent saint Pierre, saint Louis, le Sacré-Cœur, sainte Odile, sainte Catherine. Arrêtons-nous devant les chapelles latérales, où nous découvrons, derrière les statues de saint Joseph et de la sainte Vierge, deux vitraux plus petits : la fuite en Égypte et une descente de Croix.

Continuons la visite. Dans la nef, quatre vitraux des maîtres verriers Yves Dehais et Sylvie Cayol nous remémorent quatre scènes historiques : une messe clandestine dans les bois, l'abbé Gruget donnant l'absolution aux martyrs, l'abbé Noël Pinot montant



L'Abbé Guillaume Repin célèbre une messe clandestine dans les bois (Chapelle Saint-Louis)

à l'échafaud, et Jean-Paul II proclamant les martyrs bienheureux. Ces quatre vitraux datent de 1989 et 1990. Levons les yeux pour apprécier la belle rosace au centre de laquelle trônent les Cœurs unis de Jésus et de Marie (la Vendée), entourés par une couronne de croix et de fleurs de lys (Dieu et le Roi) dorées, alternées, le tout sur fond azuré.

Sur les murs de la nef, six panneaux manuscrits portent les noms de 821 fusillés, avec leur profession et leur commune d'origine.



Autour de l'autel, les noms des 99 martyrs béatifiés en 1984 et celui de Noël Pinot béatifié en 1926 sont gravés dans le marbre.

Si l'on poursuit le pèlerinage à l'extérieur, on remarque le campanile, érigé en 2017. La cloche a été financée par les dons des paroissiens. Parcourons l'allée qui passe au milieu des tombes et rendons grâce pour les derniers travaux, effectués fin 2023, qui ont permis de border les dix fosses par une très belle ceinture d'ardoise, matériau régional.

Enfin contemplant le calvaire, qui se trouve dans le fond de l'enclos, et méditons la Passion du Christ, Roi des Martyrs.

Épilogue

Dans cette histoire du Champ-des-Martyrs, qui fut une suite de combats et de victoires, nous découvrons le secours divin à l'œuvre dès la veille du martyr des 2 sœurs de l'hôpital. L'abbé Choyer, dans son opuscule *Les Martyrs d'Angers*, dévoile ce mystère :

Au rapport d'une demoiselle Marthe qui assista nos deux religieuses jusqu'aux derniers moments, le Seigneur leur aurait fait connaître où elles devaient mourir et la manière même dont elles seraient frappées. « Il me semble, dit Marianne, que nous mourrons demain, et qu'à la première décharge, je ne serai que blessée. Oui, dit Odille, mais pour moi, je tomberai raide morte, percée de plusieurs balles ».

Or c'est bien ce qui se produisit le lendemain. Cette révélation surnaturelle ne fit qu'amorcer un long cortège de miracles.

D'après Serge Chassagne (*Histoire du diocèse d'Angers*, chapitre VII, *l'Église abolie*), la Terreur a durablement marqué l'Anjou. En effet, ce diocèse, qui était en majorité gallican avant la Révolution, devint ensuite pour longtemps une contrée ultramontaine. Ainsi, la fidélité à Dieu et au Roi s'est doublée d'une fidélité à Rome et à la France. Laissons-lui le mot de la fin :

Beaucoup de Vendéens étaient morts au nom de la foi de leurs pères. La Révolution est devenue odieuse en Anjou, et les martyrs honorables, notamment ceux de la Haie-aux-Bonsbottes, dont le culte, légitimé par l'évêque sous la Restauration, porté à son apogée lors du pèlerinage du centenaire en 1894, se poursuit toujours aujourd'hui en dépit des réticences des autorités ecclésiastiques.

Tilo Wilke